

Séance du 25 septembre à 19 heures

Le vingt-cinq septembre deux mille dix-neuf, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de CAILLAC, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

Etaient présents les membres titulaires suivants : (35)

Mme FOURNIER Martine (Bellefont – La Rauze), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), M. SAN JUAN Alain (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), M. COLIN Henri (Cahors), M. Bernard DELPECH (Cahors), Mme LOOCK Martine (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. MAFFRE Jean-Luc (Cahors), Mme RIVIERE Brigitte (Cahors), Mme MARTY Lucienne (Cahors), M. TULET André (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. PEYRUS Guy (Cieurac), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), Mme LANES Bénédicte (Douelle), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjols), M. STEVENARD Daniel (Pradines), M. GILBERT Joël (St Pierre Lafeuille), M. PECHBERTY Jean-Jacques (Tour de Faure), M. LAVAUR Pascal (Trespoux-Rassiels),

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (1)

Mme TEULIERES Marcelle (Arcambal),

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (33)

M. LABRO Didier (Arcambal), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. SEGOND Dominique (Cabrerets), Mme LAGARDE Geneviève (Cahors), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors - procuration donnée à M. COLIN), M. SIMON Michel (Cahors – procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc), Mme BOUIX Catherine (Cahors), M. SINDOU Géraud (Cahors), Mme LENEVEU Hélène (Cahors – procuration donnée à Mme LOOCK Martine), Mme HAUDRY Sabine (Cahors - procuration donnée à Mme FAUBERT Françoise), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (Cahors), M. DEBUISSON Guy (Cahors), Mme CHANUT STOEFLER Sylvie (Cahors), M. TILLIE Christophe (Cahors), Mme BESSOU Evelyne (Cahors - procuration donnée à Mme BONNET), M. CASTANG Stéphane (Cahors), M. PETIT Jean (Espère), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), M. REIX Jean-Albert (Lherm), Mme CALAS Béatrice (Maxou), M. PRADDAUDE Jean-Paul (Mechmont), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. MARRE Denis (Pradines – procuration donnée à M. STEVENARD Daniel), Mme ROUAT Géraldine (Pradines), Mme HILT Martine (Pradines), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. FIGEAC Philippe (St Denis Catus), M. GILES Jérôme (St Gély – Vers), M. FERNANDEZ Pierre (St Médard).

Procurations : 6

Secrétaire de séance : Romuald MOLINIE

AR PREFECTURE

046-200023737-20190925-28_25_09_2019-DE
Regu le 01/10/2019

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Lecture publique

Objet : Restauration du Breviari D'Amor (Manuscrit 146) : demande de subvention au titre du
Fonds Régional pour les Restaurations et les Acquisitions des Bibliothèques

A été adopté à l'unanimité

Affiché au
GRAND CAHORS le :
Délégation n° 28 09 OCT. 2019



AR PREFECTURE
046-200023737-20190925-28_25_09_2019-DE
Reçu le 01/10/2019

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 25 septembre 2019

Rapporteur : José TILLOU

Rédacteur : Christiane LAURAIN
Service : Lecture publique

Objet : Restauration du Breviari D'Amor (Manuscrit 146) : demande de subvention au titre du Fonds Régional pour les Restaurations et les Acquisitions des Bibliothèques

Mesdames, Messieurs,

Le service de lecture publique a été sollicité il y a quelques mois par l'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS) pour une demande de communication concernant le Breviari d'Amor, un manuscrit de la fin du XIII^e siècle attribué à Matfre ERMENDAUD, conservé à la bibliothèque patrimoniale de recherche du Grand Cahors (BPR).

Ce document est entré dans les collections de la BPR grâce au don GARY en 1945, don émanant de la Société des Etudes du Lot dont GARY était l'un des principaux contributeurs, afin qu'elle (la bibliothèque) « le mette en valeur et le conserve dans de bonnes conditions ».

Les fragments de ce manuscrit sont actuellement disposés dans une chemise de carton dont l'acidité peut nuire à une conservation pérenne, c'est pourquoi il a semblé judicieux de faire restaurer cet ensemble.

Le projet de restauration par l'atelier de restauration E.R.A.S.M.E à Toulouse a été établi à la somme de 2 354,83 € TTC

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine écrit, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Région Occitanie accordent des subventions aux opérations de restauration de documents anciens, rares ou précieux, à hauteur de 50 % du coût de l'opération hors taxe.

Après avoir pris connaissance de ses informations, le Conseil communautaire décide de solliciter une subvention au titre du Fonds Régional de Restauration et d'Acquisition pour les Bibliothèques (FRRAB) pour la restauration de ce manuscrit ancien.

	PLAN DE FINANCEMENT	
Année	Dépenses	Recettes
2019	2 354.83€	981,18 €

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget aux fonctions et natures correspondantes.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver la restauration du Breviari D'Amor ;
- b- D'approuver ce plan de financement ;
- c- D'inscrire les crédits correspondants au budget en 2019 en fonction des subventions notifiées.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.


Le Président,
Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE